



AG Ordinaire Statutaire (exercice 2025)

- **Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2024** (St CYR)
- Vote de la résolution n° 1
- **Rapports moral et d'activité** : Christian Mercier
- Vote de la résolution n° 2
- **Rapport financier** : Jean-François de Jerphanion
 - Vote de la résolution n° 3
 - Vote de la résolution n° 4
- **Évolution des cotisations pour 2027**
 - Vote de la résolution n°5
- **Composition du Conseil d'Administration** :
 - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
 - Nomination de nouveaux administrateurs
 - Vote des résolutions n°6, et 7

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :
Approbation du PV de l'AG 2025 de l'exercice 2024

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal
de l'AG ordinaire de l'exercice 2024 »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Rapport moral et d'activité Christian Mercier - Président

Principales actions en 2025

L'année 2025 a été caractérisée par le développement des procédures initiées par des décisions prises antérieurement, comme la loi du 10 juillet 2023 et les différents plans de relances co-financés par l'Europe (France Nation Verte), ainsi que le label bas carbone.

La loi de prévention des incendies de forêts a amené les organismes concernés à se pencher sur la réforme des **OLD** (le nouvel arrêté préfectoral varois a été publié le 29 septembre 2025) et sur son application effective.

Le soutien financier à la résilience de nos forêts, souvent martyrisées par les sécheresses estivales et les ravageurs, a permis à de nombreux propriétaires de faire des travaux sylvicoles qu'ils n'auraient jamais faits, sans ce soutien pouvant aller jusqu'à 100 % du coût de ces travaux. Notre fédération a conçu une application informatique performante présentant tous les financements possibles.

Il est consultable sur leur site internet.

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Principales actions en 2025

Au niveau national :

Nous avons participé aux formations organisées par nos instances nationales en particulier sur la communication, par Fransylva et nous avons participé à des webinaires organisés par le CNPF, entre autres, sur les essences adaptées au changement climatique.

Au niveau régional :

Nous avons suivi comme en 2024, les travaux du CRFB (Comité Régional de la Forêt et du Bois co-présidée par la Région et la Préfecture régionale) pilotés par la DRAAF, au sein de la commission DFCI.

Nous avons assisté à des manifestations organisées par le CONSEIL REGIONAL, et le Département 83 sur différents thèmes dont la préservation de l'eau en forêt.

Nous participons aux travaux de notre filière : FIBOIS, qui est très active.

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Principales actions en 2025

En particulier, sur les problèmes d'approvisionnement des différents utilisateurs, par la forêt publique et la forêt privée.

Au niveau départemental :

- Nous assurons une présence mensuelle à la CDPNAF (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) pour limiter la consommation des zones naturelles et agricoles par les PLU.
- Ainsi qu'à la CDOA (commission départementale de l'organisation agricole).
- Nous sommes également membre de la CDNPS (commission des sites).
- Nous participons à la vie administrative de l'ASL Suberaie Varoise (conseil et AG).
- Nous assistons aux réunions organisées par NATURA 2000.

Principales actions en 2025

- Nous assistons aux réunions organisées par les COFOR, les différents parcs (Ste Baume, Port Cros, Verdon, etc...), la DDTM pour la DFCI (Comités de Massifs),
- Nous faisons partie du copil de la Réserve de la Plaine des Maures (RNNPM), dont la nouvelle direction confirme sa capacité à rechercher un consensus avec les autres activités économiques présentes sur le site,
- Nous assistons aux réunions du Syndicat Mixte du Massif des Maures, concernant la relance des filières : liège, arbousier, châtaignier, avec l'ASL Suberaie Varoise et Forêt Modèle.
- Nous participons aux travaux du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE)

Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 :
Approbation du Rapport moral et d'activité

« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activité de l'année 2025 »



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Compte d'exploitation 2025

	2025	2024
Recettes	78.583 €	77.372 €
dont		
Cotisations adhérents	71.959 €	68.121 €
Intérêts placements	823 €	1.068 €
Divers (dont repas AG)	825 €	1.194 €
Prestations services	4.976 €	6.988 €
 Dépenses	 81.894 €	 74.679 €
 Résultat	 - 3.311 €	 2.693 €

Détail des dépenses (2025)

• Services aux adhérents	32.217 €	(39 %)
– Assurances	13.537 €	
– Lettre d'Information, site internet, dont affranchissements (2.121 €)	7.899 €	
– Évènementiels (AG), Réunions...	2.991 €	
– Documentation dont Forêts de France	2.755 €	
– Adhésions/Cotisations (Fédération, UR)	5.035 €	
• Frais de personnel	40.304 €	(49 %)
– Secrétariat (salaire +charges)	40.304 €	
• Frais Généraux	9.373 €	(12 %)
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	4,736 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	4.637 €	
Total dépenses	81.894 €	

Situation de Trésorerie

• Solde au 31/12/2024	35.284 €
• Solde au 31/12/2025	92.642 €
• Variation du solde	+ 57.358 €
Placement	+ 60.669 €
Résultat	- 3,311 €
• Fonds de roulement placé	11.770 €
Trésorerie totale au 31/12/2025	104.412 €

Faits marquants en 2025

- **Adhérents :**

leur nombre est resté stable(+ 3)

855 à fin 2025 pour 48.288 hectares (- 180)

- **Recettes :**

Il manque un semestre de facturation de services à Fransylva 13, pour 3.000 €

- **Dépenses :**

Il manque la moitié de la cotisation FRANSYLVA pour :
3.635 €

- **Charges de fonctionnement :**

Nous constatons une stabilité de nos charges malgré des charges d'investissement :

- Matériel informatique : 900 €

- Site internet : 5.700 €

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier

« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2025 et en donne quitus au Trésorier »



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°4

- Résolution n°4 : Quitus général

**« L'Assemblée Générale donne quitus au Président
et au Conseil d'Administration
de leur gestion pour l'exercice 2025 »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Evolution des cotisation 2027



Galaxy S21 Ultra 5G

Notre Budget 2026

Recettes

Contributions des adhérents :	72.000 €
Convention Fransylva Paca (secrétariat) :	2.000 €
Convention Fransylva 13 (logistique) :	6.000 €
Total recettes :	80.000 €

Dépenses

Frais de personnel (secrétariat) :	41.000 €
Frais généraux (loyers, informatique...) :	3.000 €
Circulaires, communication :	5.000 €
Événementiel, AG, déplacements...) :	4.000 €
Assurances :	19.000 €
Cotisations (dont Fransylva, UR...) :	8.000 €
Total dépenses :	80.000 €

Le CA vous propose de ne pas changer le montant des cotisations pour 2027

- **Rappel : cotisation actuelle (2026) :**
 - Cotisation forfaitaire unique : 40 €
 - Contribution aux services syndicaux départementaux :
 - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
 - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha

- **Proposition pour 2027 :**

La cotisation forfaitaire fixe, soit 40 € et les tarifs de la partie variable restent inchangés pour 2027.

Vote de la résolution n°5



- Résolution n°5 : Cotisation

« L'Assemblée Générale approuve la reconduction du tarif 2026 des cotisations adhérents pour l'année 2027 »

Cotisation forfaitaire unique : 40 €

Contribution aux services syndicaux départementaux :

– **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**

- **0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares**
- **0,65 € / ha pour les 75 suivants**
- **0,55 € / ha entre 100 et 400 ha**
- **0,20 € / ha au-dessus de 400 ha**



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration après l'AG de ST CYR (2025)

- **Bureau :**
 - Christian Mercier, Président
 - Jean-François de Jerphanion, Vice-président, Trésorier
 - Vincent Buzançais, Vice-président, Secrétaire Général
 - Sue Jones, Vice-présidente
- **Administrateurs :**
 - Bernard Lieutier
 - Françoise Binet
 - Philippe Brégliono
 - Catherine Deletraz
 - Pierre de Pissy
 - Gérald Vuylsteek
 - Yves Henin
 - Jean-Marie Lagarde
 - Amance Perrot
 - Hervé Racine
 - David Gatin

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Évolution du Conseil d'Administration

- **Modifications intervenues depuis la dernière AG**
 - Néant
- **Renouvellement des mandats arrivés à échéance**
 - Vincent Buzançais
 - Jean-François de Jerphanion
 - Bernard Lieutier

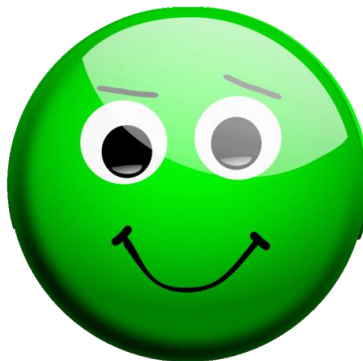
Vincent et Jean-François se représentent pour un nouveau mandat de six ans. Bernard ne se représente pas.

- **Candidatures**
 - Y-a-t-il des candidats postulants ?

Vote de la résolution n°6

- Résolution n°6 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :

**« L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateur de :
Vincent Buzançais et Jean-François de Jerphanion »**



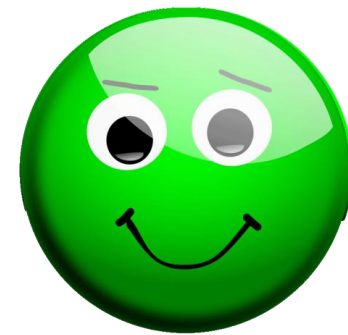
« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°7



- Résolution n°7 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale décide d'admettre
Monsieur Claude Audibert, administrateur postulant, comme
administrateur titulaire pour une période de six ans »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »



